

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Assistant.e / Architecture d'intérieur - Atelier (3/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel.le actif.ve dans le domaine de l'architecture, de l'architecture d'intérieur, de la scénographie et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant.e est destiné.e à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Architecture d'intérieur dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

L'assistant.e a une connaissance approfondie de l'histoire de l'art et de l'architecture, et une pratique qui intègre les aspects culturels et historiques de la discipline.

Il/elle a aussi une pratique intimement liée à d'autres disciplines artistiques qu'il/elle intègre dans le processus d'analyse et de création.

Il/elle démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de l'architecture, du design et de la scénographie.

L'assistant.e fera le lien, développera et complétera l'approche de la représentation reçue par les étudiant(e)s dans les autres cours (dessin d'architecture notamment) au sein de l'atelier, en approfondissant le travail en maquette et en encadrant les aspects du projet liés à la représentation. Il/elle sera à même d'accompagner des exercices en collaboration avec d'autres options de l'école (design industriel, scénographie, etc.).

Il/elle assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant(e)s de master et participera également à des lectures transversales au sein de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Le dossier est adressé à Sébastien Herinckx, Gestionnaires des Ressources Humaines à l'ENSAV La Cambre via mail uniquement à l'adresse suivante: sebastien.herinckx@lacambre.be

- Date limite de dépôt des candidatures via mail : 15 juin 2024
- Prise de poste : 14 septembre 2024

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.